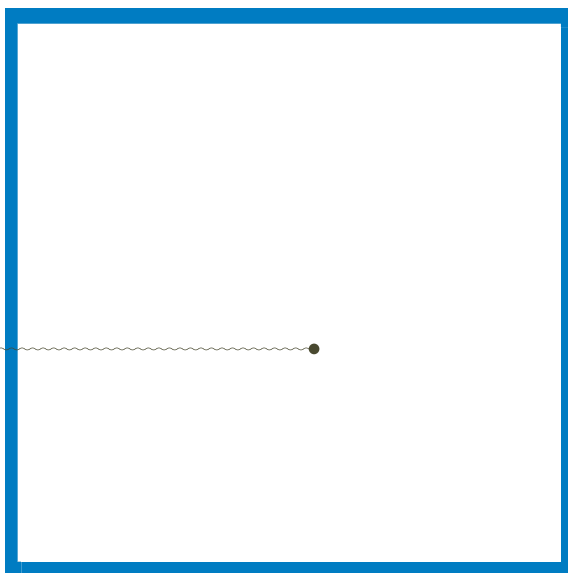


Contact Biennale du Céreq

Josette Droniou

Tél. 01 44 08 69 10 • Fax. 01 44 08 69 14 • cereq-paris@wanadoo.fr

Antenne Parisienne du Céreq, 11, rue Vauquelin 75005 Paris



Institut du Monde Arabe

Biennale du Céreq

Institut du Monde Arabe

1, rue des Fossés Saint-Bernard • Place Mohammed V • 75236 Paris Cedex 05

Tél. 01 40 51 38 38 • Fax 01 43 54 76 45

Parking public

Métro • Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland

Bus • 24, 63, 67, 86, 87, 89

Salariés et employeurs face à la formation continue

2^{ème} Biennale
Formation • Emploi • Travail

jeudi 3 décembre 2009

Institut du Monde Arabe • Paris

Programme du jeudi 3 décembre 2009

9H00 **Accueil**

9H30 **OUVERTURE DE LA BIENNALE,**
Michel Quéré, directeur du Céreq.

9H45/11H00 **POUR DES PME PLUS FORMATRICES ?**
Animateur : Philippe Trouvé, directeur du centre associé au Céreq de Clermont-Ferrand.

En Europe, les pays les plus formateurs sont ceux dans lesquels les petites entreprises développent des politiques de formation proches des plus grandes. L'objectif français comme l'objectif européen consiste à développer les formations financées par les entreprises. Or, il semble que le coût de la formation continue ne soit pas le principal obstacle à surmonter pour les PME. Ce constat interroge la pertinence des attendus de la mutualisation.

Agnès Checcaglini et Isabelle Marion (Céreq).
Discutant : Joël Ruiz, directeur de l'AGEFOS-PME.

11H00/11H15 **Pause**

11H15/12H30 **INÉGALITÉ ET/OU DISCRIMINATION**
FACE A LA FORMATION CONTINUE
Animateur : Jean-Luc Outin, directeur du centre associé au Céreq de Paris.

Dans quelle mesure, les inégalités qui partagent les salariés, hommes et femmes, jeunes et plus âgés, peuvent-elles être assimilées à des discriminations ? L'approche européenne et l'approche française de cette question peuvent-elles être mobilisées de façon convergente ? Un éclairage de cette question sera produit à partir des résultats des enquêtes Formation continue 2000 et 2006.

Christine Fournier (Céreq).
Discutante : Odile Quintin, (Directeur général de la direction générale éducation et culture de la Commission européenne (sous réserve)).

12H30/14H00 **Déjeuner**

14H00/15H15 **LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ENTREPRISE**

Animateur : Thierry Berthet, directeur du centre associé au Céreq de Bordeaux.

Comment employeurs et salariés se sont-ils saisis des nouvelles règles édictées par l'accord national interprofessionnel de 2003 pour la construction de formations à l'appui des parcours professionnels ? A partir d'une exploration des enquêtes FC 2006 et CVTS 3 (Continuing Vocational Training Survey) ainsi que du Dispositif d'Information Employeur-Salarié sur la Formation (DIFES 1) croisant ces deux enquêtes, les principaux résultats seront proposés à la discussion.

Marion Lambert, Jean-Claude Sigot, Josiane Vero (Céreq)
Discutants : Jean-François Pillard (UIMM) (sous réserve), Annie Thomas (CFDT).

15H15/16H45 **TABLE RONDE : QUELLE MODALITÉ D'ÉVALUATION**
DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS
SUR LA FORMATION CONTINUE (2003, 2009) ?

Animatrice : Annie Fouquet (Société française de l'évaluation), introduction : Michel Théry (Céreq), avec Françoise Amat (CNFPTLV), Françoise Bouygar (DGEFP), Marie-Laure Meyer (Conseil régional Ile-de-France), Jean-François Pillard (UIMM) (sous réserve), Annie Thomas (CFDT).

16H45/17H00 **CLÔTURE**

Christian Forestier (Inspecteur général de l'éducation nationale, Délégué général du CNAM, Président du Conseil d'administration du Céreq).